

Rendre visibles et discutables les valeurs d'un territoire à travers une démarche participative : une étape (indis)pensable ?

AUTEURES

Fabienne BARATAUD, Laura SEGUIN

RÉSUMÉ

Cette contribution porte sur l'intérêt de penser l'explicitation des valeurs propres aux acteurs d'un territoire engagés dans une démarche participative. La réflexion s'appuie sur un projet de recherche partenarial associant des chercheurs en sciences de la nature et en sciences sociales à des acteurs institutionnels, associatifs et professionnels du territoire de la Brie, en Seine-et-Marne. Sur ce territoire, où l'activité agricole intensive a conduit à une forte dégradation de la qualité de l'eau, ce projet de recherche engagé dans l'action vise à mettre en œuvre un cadre de concertation entre acteurs locaux et d'en évaluer les effets. Avec une focale mise sur les acteurs du monde agricole, cette réflexion propose un panorama des valeurs révélées, et analyse les apports de cette étape dans le processus de recherche et de participation.

MOTS CLÉS

Participation, gestion de l'eau, valeurs, agriculture, pollutions diffuses

ABSTRACT

This paper examines the interest to pay attention to the expression of stakeholders' values when they are engaged in a participatory process. The reflection is based on a multi-partners research project, involving researchers in natural and social sciences with institutional, non-governmental and professional actors in the Brie region (Seine-et-Marne). On this territory where intensive agriculture led to an important degradation of water quality, this engaged research aims at implementing a concertation framework with local stakeholders and evaluating its effects. Focusing on agricultural stakeholders, this paper offers an overview of revealed values, and analyses the contributions of this initial stage both in the research process and in the participatory process.

KEYWORDS

Participation, water management, values, agriculture, non-point pollution

INTRODUCTION

En France, la territorialisation croissante de la gestion de l'eau s'est accompagnée d'une promotion de la démocratie locale visant à favoriser la participation des parties prenantes à la construction des politiques de l'eau (Ghiotti, 2007). Dans ce domaine, les défis sont nombreux à relever. La gestion de l'eau se caractérise en effet par des difficultés de mise en cohérence de politiques sectorielles – santé, agriculture, environnement – (Garin & Barraqué, 2012), par une tradition « technoscientifique » (Haghe, 2010) qui la rend difficilement accessible au plus grand nombre, et enfin par d'importants conflits entre acteurs usagers d'une même ressource et porteurs d'intérêts, de représentations et de valeurs parfois contradictoires.

Le concept de « valeurs » offre un cadre intéressant pour penser la manière d'engager différentes parties prenantes au sein d'une expérience participative sur l'enjeu de l'eau. La

polysémie du terme nous oblige à préciser que nous l'entendons non comme mesure mais comme préférence ou norme, c'est-à-dire des idéaux propres à un individu ou un groupe social, orientant l'action et les jugements, justifiant les choix et attitudes (Boltanski & Thévenot, 1991). Au cours d'une démarche participative, les acteurs sont amenés à mobiliser de manière plus ou moins implicite ces systèmes de références comme principes de justification de leur positionnement ou action. Si l'hétérogénéité des valeurs est reconnue, notamment celles attachées à la nature (Maris *et al.*, 2016), leur explicitation ne relève cependant pas de l'évidence. Cette communication questionne ainsi l'importance de penser l'explicitation des valeurs des acteurs dans une démarche participative : comment peut-elle s'opérer et qu'apporte cette étape à l'ensemble du processus ?

1. CONSTRUIRE LE DIALOGUE TERRITORIAL SUR L'EAU ET LES POLLUTIONS DIFFUSES

1.1. Un projet de recherche engagé dans l'action

Nous appuyons notre réflexion sur un projet de recherche partenarial en cours¹ qui associe plusieurs équipes de recherche (en sciences de la nature et sciences sociales) à des acteurs locaux du territoire de la Brie, en Seine-et-Marne. Il s'agit d'acteurs professionnels (chambre d'agriculture), associatifs (Aqui Brie) et institutionnels (direction départementale des territoires, DDT). Sur ce territoire de forte production céréalière, un certain nombre d'acteurs institutionnels ont identifié un problème de dégradation de la qualité de l'eau souterraine par des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides). La nappe du Champigny, principale ressource en eau souterraine d'Île-de-France, fait donc l'objet d'une attention particulière. Ce projet de recherche engagé dans l'action vise un double objectif : (i) mettre en œuvre un dialogue territorial avec une diversité d'acteurs (agriculteurs et acteurs des filières agricoles, représentants de collectivités et d'institutions gestionnaires de l'eau potable, associations d'usagers du territoire) et (ii) en évaluer les effets, notamment en termes d'apprentissages collectifs.

1.2. La protection de la biodiversité, une valeur partagée ?

Dans ce projet, l'accent est mis sur deux leviers permettant une meilleure protection de l'eau et de la biodiversité : les aménagements paysagers de type « zones tampons » – et notamment zones tampons humides artificielles² – et les changements de pratiques agricoles. Une hypothèse initiale du projet Brie'Eau est qu'associer l'enjeu de la biodiversité (notamment à travers les zones tampons) permettrait de mobiliser davantage les acteurs de terrain (au premier rang desquels les agriculteurs) que la seule question de la qualité de l'eau. Alors que la circulation de l'eau et les pollutions diffuses sont imperceptibles, les éléments visibles de la biodiversité et du paysage pourraient être davantage mobilisateurs. C'est aussi le caractère conflictuel de la question des pollutions diffuses qui est redouté, alors que la protection de la biodiversité est initialement envisagée comme un élément davantage fédérateur, une valeur *a priori* partagée par l'ensemble des acteurs.

1.3. Accéder aux valeurs : éléments de méthode

En préalable à l'engagement des acteurs du territoire dans la démarche, nous avons examiné leurs perceptions et leurs éventuelles aspirations à s'engager dans un processus

1 Projet Brie'Eau, dans le cadre du programme PSDR4 (Pour et sur le développement régional) cofinancé par l'Inra, l'Irstea et la région Île-de-France [en ligne : www.psd.fr/PSDR.php?categ=103&lg=FR].

2 Les zones tampons sont des éléments du paysage qui ont pour fonction d'intercepter des transferts de polluants vers les milieux aquatiques (bande enherbée, haie, fossé végétalisé, mare, etc.).

collectif. Cette première étape a croisé deux approches : l'une individuelle visant un simple recueil de perceptions, et l'autre collective initiant cette fois un partage des perceptions entre acteurs. Dans les deux cas, l'outil METE'EAU (Barataud *et al.*, 2015) a été mobilisé. Il s'agit d'un jeu de cartes portant des représentations graphiques stylisées (logos, symboles, pictogrammes...) pensé pour permettre l'expression d'un discours à la fois libre (pas de questionnaire, une seule question initiale ouverte) et structuré (par le choix obligé de quelques cartes parmi un panel, leur hiérarchisation et la justification du choix). Au total, 35 entretiens ont été réalisés avec des agriculteurs, des professionnels agricoles et industriels, des acteurs institutionnels, des représentants de collectivités et des associations. Conjugué à une discussion organisée en petits groupes sous forme de *world café*, l'outil a été remobilisé dans un second temps afin de confronter ces différentes représentations au cours d'un atelier ayant réuni 28 participants.

2. CE QUE LES VALEURS RÉVÈLENT DU TERRITOIRE ET DE SES ACTEURS

Les résultats de ce travail sont ici brièvement présentés en s'attachant à deux objets principaux révélateurs de valeurs différenciées associées au territoire : l'eau et la biodiversité. Nous dressons tout d'abord un panorama du système de valeur dominant associé à ce territoire et porté principalement par les agriculteurs, qui est ensuite mis en vis-à-vis de valeurs minoritaires mais néanmoins émergentes sur ce territoire.

Les entretiens effectués avec les agriculteurs révèlent que le territoire est principalement appréhendé à travers sa valeur marchande, en tant que support de production. Dans les pratiques et discours d'une majorité d'entre eux domine la valeur du progrès technique pour maîtriser une nature hostile et dangereuse si elle n'est pas transformée par l'homme. Les valeurs productives et marchandes ont façonné les pratiques agricoles et de manière indirecte le paysage du territoire, certains agriculteurs reconnaissant eux-mêmes que celui-ci a des allures de « désert ». L'eau, en tant qu'élément de nature, est avant tout appréhendée à travers son caractère dangereux. Ce qui est attendu, c'est une eau maîtrisée, canalisée, drainée pour être évacuée le plus vite possible. En contrepoint, toute autre forme d'eau ou de milieux aquatiques « sauvages » est perçue négativement au travers des risques associés : inondations, maladies et morts véhiculées par les marais. Le réseau de drainage construit par l'homme est donc porteur de toute la valeur accordée à l'ingénierie technique qui a permis de façonner le territoire et de fonder sa valeur économique en offrant les conditions d'une agriculture intensive. Ce réseau de drainage a même une valeur patrimoniale forte : il apparaît comme un legs, un héritage des générations précédentes qu'il s'agit de conserver. Ce système de valeur s'applique également à la nature et la biodiversité. Pour la plupart des agriculteurs interrogés, la « vraie » nature est celle qui a été ordonnée, domestiquée par l'homme, pour répondre à des visées utilitaristes. La nature sauvage est quant à elle non désirable, perçue comme dangereuse pour l'homme et concurrente de la nature souhaitée : les espèces « nuisibles » sont opposées à celles jugées « utiles ». Lorsqu'ils évoquent la biodiversité de leur territoire, la plupart d'entre eux se réfèrent au petit gibier, beaucoup d'agriculteurs étant chasseurs ou organisateurs de chasse.

S'il existe bien un référentiel dominant caractérisé par une disjonction radicale entre l'homme et la nature (référentiel porté par les agriculteurs, acteurs économiques majeurs du territoire), d'autres acteurs (usagers, représentants de collectivités, d'associations ou d'institutions chargés de la gestion de l'eau potable) sont plus enclins à attribuer à l'eau, à la biodiversité et aux éléments paysagers une valeur intrinsèque plutôt qu'une valeur d'usage. En contradiction

avec une vision productiviste du territoire, ces acteurs répondent davantage à une demande sociale grandissante de protection de l'environnement et d'« écologisation » de l'agriculture. Si cette demande s'exprime encore peu localement et vient davantage de l'extérieur, on perçoit néanmoins, à travers les entretiens et le premier atelier, des conflits latents entre agriculteurs et nouveaux habitants, provenant principalement de centres urbains et venus s'installer « à la campagne ».

3. L'EXPLICITATION DES VALEURS DANS UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

Cette étape d'enquête sur les perceptions initiales, traduisant les valeurs propres aux acteurs, n'est pas toujours formalisée dans les démarches de participation. Il en est de même de la confrontation de ces valeurs plurielles, les participants à ces processus étant généralement rapidement encouragés à construire des représentations et objectifs communs vis-à-vis de la question qui leur est posée. Par défaut, les valeurs s'expriment alors spontanément à travers les prises de parole des acteurs au cours du processus, lorsqu'ils témoignent, argumentent, ou font part d'un désaccord (ce qui suppose que chacun soit à même de s'exprimer). Pourtant, l'accent mis sur l'explicitation des valeurs préalables des acteurs peut venir utilement nourrir à la fois le processus de recherche et la démarche participative.

3.1. Apport de l'analyse des valeurs pour la recherche

Ce travail préliminaire, en nous permettant de questionner les hypothèses de départ, nous offre la possibilité d'une plus grande vigilance dans la suite du processus. L'analyse des valeurs nous conduit à revoir l'hypothèse selon laquelle la biodiversité serait un objet moins conflictuel et plus fédérateur que l'eau car reposant sur des valeurs davantage partagées. En réalité, on voit se dessiner deux systèmes de valeurs opposés qui intègrent pareillement ces deux objets : l'un fortement anthropocentré dans lequel l'action et le contrôle de l'homme – sur l'eau, comme sur la biodiversité – donnent toute sa valeur au territoire ; l'autre intégrant l'homme à son milieu, et reconnaissant à l'eau et à la biodiversité des valeurs intrinsèques. Ce travail nous invite donc à revoir une hypothèse initiale du projet, et devra infléchir notre manière de parler de biodiversité avec les acteurs.

3.2. Apport pour le processus collectif engagé

L'explicitation fine des valeurs, dans un temps d'expression spécifique détaché de tout objectif de construction collective, est un moyen pour les acteurs de faire connaître leurs perceptions, points de vue, attentes, aspirations et même intérêts qui, sans être forcément d'ordre civique, sont pourtant moteurs de leur engagement initial dans cet espace collectif. Contrairement au modèle habermassien ou conversationnel de la délibération dans lequel la valeur de l'intérêt général prime (Habermas, 1987), nous considérons que les intérêts particuliers, qui témoignent des valeurs propres à chaque acteur, ne doivent pas être laissés à la porte des espaces participatifs car ils sont comme des « prises » dont chacun se saisit pour entrer dans ces arènes. Certains pédagogues les considèrent d'ailleurs comme de puissants ressorts de l'engagement et de l'apprentissage, pouvant ensuite conduire à la construction de quelque chose de commun (Dewey, 2004). Nous y voyons un point de départ indispensable à toute construction et tout apprentissage collectif, mais souvent peu pensé dans les démarches participatives. Les systèmes de valeurs ainsi révélés peuvent être différents voire contradictoires, conflictuels. En ouvrant un espace spécifique dans notre démarche pour cette confrontation, on vise, au-delà de ces oppositions, un engagement des acteurs dans un processus collectif.

CONCLUSION

Les perspectives ouvertes par ce travail, et qui devront être confirmées, portent sur la capacité d'une démarche participative à construire un sens commun à partir du dévoilement d'une pluralité de valeurs. Celle-ci permet-elle réellement de « rendre discutables » – c'est-à-dire, comme le définit Yannick Barthe (2002), pouvant faire l'objet de débat, de confrontation, voire de reconstruction – des systèmes de valeurs pluriels ? Les premiers ateliers mis en œuvre dans le cadre du projet montrent qu'il existe une forme de mise en retrait de certains points de vue, en particulier pas ou peu d'expression nette de points de vue environnementalistes face aux agriculteurs. L'envie – ou la nécessité – de construire un collectif, la peur de voir les agriculteurs se bloquer sur des sujets sensibles, ont pu conduire certains participants à restreindre leur expression en collectif. Des situations observées par ailleurs dans d'autres dispositifs participatifs (Seguin, 2016), qui révèlent la haute valeur émotionnelle de la question des pollutions agricoles et la tendance à vouloir éviter ces « moments sensibles », car faire se confronter ces valeurs dans une démarche participative, c'est rendre visible ce qui fait conflit.

RÉFÉRENCES

- Barataud F., Arrighi A., Durpoix A., 2015, « Mettre cartes sur table et parler de son territoire de l'eau : un (en)jeu pour les acteurs ? » *Vertigo*, 15(3) [en ligne : vertigo.revues.org/16766 consulté le 23 avril 2017].
- Barthe Y., 2002, « Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique », *Politix*, n° 57, p. 57-78.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Dewey J., 2004[1913], *L'École et l'enfant*, traduction L.-S. Pidoux, Paris, éd. Fabert.
- Garin P., Barraqué B., 2012, « Why are so few cooperative agreements between farmers and water services in France? Water policies and the problem of land use rights », *Irrigation and Drainage*, n° 61, p. 95-105.
- Ghiotti S., 2007, *Les Territoires de l'eau. Gestion et développement en France*, Paris, CNRS éd.
- Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- Haghe J.-P., 2010, « Penser l'eau : contribution à une généalogie des idées à travers l'exemple français », in G. Schneier-Madanes (dir.), *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Paris, La Découverte.
- Maris, V., Devictor, V., Doussan, I., Béchet, A., 2016, « Les valeurs en question », in P. Roche, I. Geijzendorffer, H. Levrel et V. Maris (dir.), *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques, perspectives interdisciplinaires*, Versailles, Quae, p. 21-36.
- Seguin L., 2016, *Les apprentissages de la participation. Regards croisés sur un dispositif institué et une mobilisation contestataire*, thèse à l'Université de Tours.

LES AUTEURES

Fabienne Barataud
INRA Mirecourt – SAD-ASTER
fabienne.barataud@inra.fr

Laura Seguin
IRSTEA Montpellier– G-EAU
laura.seguin@irstea.fr